

Isolation de combles perdus entre fermettes avec **FLEX 55**



L'isolant thermique sera sous forme de panneaux de fibres de bois, certifié ACERMI et bénéficiant d'un Document Technique d'Application, de conductivité thermique $0,036 \text{ W}/(\text{m}\cdot\text{K})$, de type FLEX 55 PLUS H de la société ISONAT, d'épaisseur (cf. tableau) mm permettant d'atteindre une résistance thermique de (cf. tableau) $\text{m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$.

La mise en œuvre sera faite conformément aux CPT 3560-v2 et 3647 du CSTB et au Document Technique d'Application n°20/19-431_V1.

L'isolant sera découpé dans sa largeur à la dimension de l'entraxe entre fermettes majoré d'un à deux cm. Il sera glissé entre les fermettes.

Des suspentes de type INTEGRA₂ de type 12-16 permettront de fixer mécaniquement les ossatures supportant le parement intérieur. La pose de ces suspentes se fera conformément au NF DTU 25.41, décrivant les conditions de mise en œuvre des dispositifs de suspension et des plaques de plâtre. Pour une épaisseur inférieure ou égale à 100 mm d'isolant, la masse surfacique est inférieure à $6 \text{ kg}/\text{m}^2$. Pour les autres épaisseurs, la masse surfacique peut atteindre $11 \text{ kg}/\text{m}^2$. Il conviendra donc de modifier l'entraxe des ossatures métalliques, conformément au DTU 25.41. Les valeurs de masse surfacique sont précisées dans le tableau selon l'épaisseur de l'isolant.



Une membrane de gestion de la vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air, de type VARIO[®] XTRA de la société ISOVER, sera obligatoirement mise en œuvre sous l'isolant avant pose du parement de finition, conformément à l'Avis Technique n°20/15-335_V1.

Dans le cas particulier des ERP, il conviendra de surcoter l'épaisseur de l'isolant de 10 à 15 mm pour éliminer la lame d'air entre l'isolant et le parement intérieur.

Edition du 15/10/2019

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.



En ouvrages neufs ou pour les charpentes faisant l'objet d'une réfection complète avec dépose de la couverture, un écran de sous-toiture HPV sera fixé par l'extérieur entre le chevron et le contre lattage, support de la couverture, conformément au DTU 40.29.

Résistance thermique et masse surfacique							
Epaisseur FLEX 55 PLUS H (mm)	80	100	120	145	160	180	200
R _{th} (m ² .K/W)	2.20	2.75	3.30	4.00	4.40	5,00	5.55
Masse surfacique (kg/m ²)	3,2	4	4,8	5,8	6,4	7,2	8

Edition du 15/10/2019

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.